

PLAN O2P : Plan d'Objectifs



Début mai 2024, la CAP-NC s'apprêtait à présenter à tous ses partenaires son plan d'action stratégique jusqu'à fin 2027, terme de la présente mandature. L'histoire en a décidé autrement et les semaines suivantes ont été marquées par une gestion de la crise ne permettant pas de refonder un quelconque socle stratégique.

Quels que soient les objectifs recensés dans ce plan, ils doivent impérativement répondre aux préoccupations actuelles concrètes des ressortissants. Il s'agit donc de les mener à terme d'ici fin 2025 au plus tard. La grande majorité de ces objectifs s'inscrit naturellement dans le cadre de l'ambition « *Mangeons local !* » qui est la colonne vertébrale de toutes les actions de la Chambre d'agriculture et de la pêche, tant pour contribuer à la sécurité alimentaire des Calédoniens que pour asseoir la pérennité de nos métiers, nos filières, nos exploitations, nos armements de pêche.



La stratégie globale de la CAP-NC concernant la gestion de l'eau, le foncier, l'installation et la transmission des exploitations, ou encore la valorisation des produits reste cependant pleinement d'actualité. Ces actions structurelles sont en effet essentielles, et la mandature actuelle poursuivra avec rigueur et détermination son travail sur ces sujets.

Les six objectifs prioritaires (OP) du plan O2P

COMMERCIALISATION

- **OP1** - Contribuer au développement des circuits courts et des marchés de proximité
- **OP2** - Accompagner les professionnels pour mieux vendre

MUTUALISATION

- **OP3** - Développer le maillage des coopératives et groupements agricoles
- **OP4** - Faciliter la transformation de la production locale

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

- **OP5** - Renforcer l'accompagnement technique en distanciel et favoriser l'autonomie des ressortissants en termes d'intrants

ACCOMPAGNEMENT ÉCONOMIQUE

- **OP6** - Consolider la résilience économique des ressortissants

Opérationnels Prioritaires

Depuis fin juillet toutefois, les équipes des différents pôles, en accord avec les élus du bureau, ont élaboré un plan d'actions prioritaires, reposant sur quatre piliers : la commercialisation, la mutualisation des moyens, les accompagnements techniques et économiques. La mise en œuvre de ce plan est lancée, avec des actions d'ores et déjà sur les rails.

▶ Commercialisation

La **commercialisation** des productions agricoles et de la pêche est évidemment une thématique majeure, et ce d'autant plus dans le contexte fortement dégradé auquel nous devons tous faire face, avec plusieurs centaines de milliers de mètres carrés de surfaces commerciales détruites et des milliers de départs enregistrés, qui sont autant de consommateurs en moins. Qu'il s'agisse de promouvoir les circuits courts, de développer des marchés, de s'enquérir de débouchés à l'exportation, l'enjeu est le même : favoriser l'écoulement des produits tout en garantissant des prix attractifs tant pour les producteurs que pour les consommateurs dont le pouvoir d'achat est en baisse. Il est également crucial de veiller à un meilleur partage de la valeur de l'amont vers l'aval.

OP1 → Contribuer au développement des circuits courts et des marchés de proximité

1-1 • Organiser et pérenniser un second marché broussard hebdomadaire sous la halle de Ducos

Nous aurons réussi si :

- > un second marché est mis en place et pérennisé en 2025 ;
- > plus de 50 % des stands sont réservés en moyenne sur les deux marchés de la semaine sur l'année.

→ Début de l'action : **entamée** ✓

1-2 • Soutenir la création et contribuer à la pérennisation de marchés de proximité en Brousse, dans le Grand Nouméa et les îles

Nous aurons réussi si :

- > les marchés de proximité de Dumbéa, Mont-Dore Sud et Bourail sont toujours actifs en juin 2025 ;
- > au moins un nouveau marché de proximité a été mis en place d'ici juin 2025.

→ Début de l'action : **entamée** ✓

1-3 • Organiser et promouvoir des marchés éphémères, thématiques ou saisonniers

Nous aurons réussi si :

- > ces marchés sont identifiés en avance, par thématique/saison, via un calendrier dédié ;
- > le nombre de stands réservés est au moins égal à 50 % de la capacité initiale estimée de chaque marché.

→ Début de l'action : **entamée** ✓

1-4 • Favoriser la création d'un point de dépôt et de collecte de produits sous la halle de Ducos

Nous aurons réussi si :

- > un local ou un espace dédié est mis à disposition des ressortissants par la CAP-NC ;
- > des transactions ont lieu hebdomadairement et facilitent la mise en marché des produits.

→ Début de l'action : **test à partir d'octobre 2024**



LES MARCHÉS DE PROXIMITÉ

« En tant qu'horticulteur, je participe et soutiens fermement le développement des marchés de proximité. Ils permettent de dynamiser une économie très locale et de maintenir des emplois en Brousse. Ces marchés offrent aux clients des produits de qualité, sains et traçables, à des prix compétitifs, assurant une alimentation de confiance. Enfin, ils sont un lieu d'échange et de convivialité, renforçant les liens sociaux dans une société en quête de repères. Il est vital de soutenir ces marchés, essentiels pour l'avenir de notre territoire et de notre alimentation. »

Jean-Philippe Bougault,
élu CAP-NC, horticulteur



OP2 → Accompagner les professionnels pour mieux vendre

2-1 • Proposer un service pour accompagner les ressortissants faisant face à des difficultés de commercialisation

Nous aurons réussi si :

- > un ou des conseillers de la CAP-NC sont qualifiés pour remplir cette mission ;
- > nous avons produit et diffusé un guide des bonnes pratiques de commercialisation ;
- > nous avons produit et diffusé un guide des bonnes pratiques "restauration collective".

→ Début de l'action : **entamée** ✓

2-2 • Contribuer à la mise en œuvre d'actions export à destination de territoires identifiés

Nous aurons réussi si :

- > des marchés porteurs sont identifiés pour des volumes définis, avec une qualité adaptée à la demande ;
- > l'ensemble des contraintes sont identifiées par marché et par destination et transmises aux porteurs de projet.

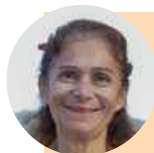
→ Début de l'action : **entamée** ✓

2-3 • Communiquer sur l'ambition « Mangeons local ! » en mettant en lumière l'intérêt et les bienfaits d'une consommation de produits locaux

Nous aurons réussi si :

- > la CAP-NC relaye l'ambition « Mangeons local ! » dans les principaux événements alimentaires du territoire (foires, salons, marchés, etc.) ;
- > des posts sont partagés ou sponsorisés sur les réseaux sociaux pour l'ensemble des événements estampillés « Mangeons local ! » ;
- > l'identité « Mangeons local ! » est systématiquement présente sur toutes les communications en lien avec la thématique.

→ Début de l'action : **entamée** ✓



LES DIFFICULTÉS DE COMMERCIALISATION

« Avec 20 % des surfaces commerciales qui ont été détruites et un pouvoir d'achat en baisse, les points de vente et les modes de consommation sont chamboulés.

J'ai besoin, comme de nombreux collègues, d'être accompagnée dans ma recherche de débouchés commerciaux et dans la valorisation de mes produits sur le marché. La CAP-NC apporte son aide pour mieux commercialiser et met en relation avec les bons partenaires. Cela permet d'accéder au marché de l'export plus facilement, ou même d'atteindre des circuits courts en passant directement par des boucheries du territoire. »

Mariana Mati, élue CAP-NC, éleveuse porcine

► Mutualisation

Qu'il s'agisse de renforcer les groupements ou les coopératives, de favoriser l'essor de la transformation de la production agricole ou de disposer de solutions d'abattage de proximité, plus les actions seront collectives et coordonnées, plus elles seront efficaces. Seuls des efforts de **mutualisation** concertés permettront d'atteindre ces objectifs majeurs.

OP3 → Développer le maillage des coopératives et groupements agricoles

3-1 • Proposer un accompagnement renforcé pour les groupements et coopératives, en termes de gestion, de planification et de technique commerciale

Nous aurons réussi si :

- > la CAP-NC propose un service d'accompagnement de ces structures : guichet COOP officiel ;
- > une boîte à outils capable de faciliter l'émergence de solutions mutualisées de type coopératives est produite et accessible ;
- > des conventions d'accompagnement sont en place ;
- > des initiatives nouvelles sont accompagnées par la CAP-NC.

→ Début de l'action : **entamée** ✓

OP4 → Faciliter la transformation de la production locale

4-1 • Créer un service d'appui technico-commercial interconsulaire pour la transformation des productions agricoles

Nous aurons réussi si :

- > un guichet unique "transformation" interconsulaire est créé via une convention ;
- > des initiatives pilotes sont lancées à échéance ;
- > les ressortissants transformateurs sont identifiés et accompagnés s'ils en font la demande.

→ Début de l'action : **entamée** ✓

4-2 • Participer à l'émergence d'une solution d'abattoir de proximité pour les exploitations éloignées

Nous aurons réussi si :

- > le projet pilote, accompagné par la CAP-NC, est porté par un acteur identifié ;
- > le business plan est établi.

→ Début de l'action : **avant fin 2024**

4-3 • Appuyer la création d'un outil de 3^e transformation des produits de la mer

Nous aurons réussi si :

- > le projet, accompagné par la CAP-NC, est porté par un acteur identifié ;
- > un business plan est établi.

→ Début de l'action : **entamée** ✓



© CAP-NC



GROUPEMENTS ET COOPÉRATIVES AGRICOLES

« Renforcer les groupements et les coopératives agricoles est un levier essentiel pour améliorer la compétitivité des exploitations et la structuration des filières. La mutualisation permet aux agriculteurs de se concentrer sur leur production. L'agrégat des diversités fait que les coopératives sont en capacité de mieux répondre aux besoins des acteurs de l'aval et sont également plus résilientes face aux crises. De même, dans un modèle coopératif, les agriculteurs ne sont plus concurrents mais collègues et, de ce fait, organisent mieux, conjointement, leur calendrier de production, s'octroyant ainsi plus de sécurité et de visibilité. En somme, renforcer les groupements et les coopératives agricoles, c'est renforcer un modèle économique qui allie performance économique et équité sociale. »

Franck Soury-Lavergne, élu CAP-NC, maraîcher et coopérateur



UNITÉ DE CONSERVATION/ TRANSFORMATION - PRODUITS DE LA MER

« Je soutiens fortement la mise en œuvre du projet d'unité de conservation/transformation, intégré dans la stratégie pour une pêche côtière durable 2023-2033, pour réguler la surabondance saisonnière de certaines espèces (maquereaux, mullets) et l'arrivée importante de produits issus de la province Nord, en favorisant une offre diversifiée (frais entiers, filets et darnes congelés, produits élaborés). Dans ce contexte, je participerai avec un grand intérêt à l'atelier mutualisé de transformation des produits de la pêche saisonnière, nécessaire à la diversification des voies d'écoulement de nos pêches. »

Benoît Beliaeff, élu CAP-NC, pêcheur côtier

► Accompagnement technique

La crise que nous affrontons nous oblige, par son ampleur, à reconsidérer un certain nombre d'éléments que l'on pouvait estimer comme acquis ou non prioritaires. Il en va ainsi de la manière de conduire et de proposer des actions de formation, de sécuriser les stocks d'intrants ou d'envisager des solutions alternatives ou complémentaires en termes d'alimentation animale. Sur ces différents sujets, il s'agit de mettre en place un **accompagnement technique** afin de faire émerger des solutions opérationnelles à court ou moyen terme, renforçant ainsi la sécurité, la résilience et la pérennité de nos environnements professionnels.

OP5 → Renforcer l'accompagnement technique en distanciel et favoriser l'autonomie des ressortissants en termes d'intrants



© CAP-NC

5-1 • Mettre en œuvre des services techniques en distanciel via de la visio-consultation, des webinaires ou des tutoriels

Nous aurons réussi si :

- > le service visio-consultation est en place, connu, sollicité ;
- > les tutoriels et webinaires sont diffusés et visionnés ;
- > les ressortissants concernés peuvent accéder en distanciel aux modules de formation Certiphyto dispensables en ligne.

→ Début de l'action : **octobre 2024**

5-2 • Optimiser et diversifier les approvisionnements en alimentation animale

Nous aurons réussi si :

- > des essais de nouvelles formulations d'aliments sont réalisés en partenariat avec les providiers ;
- > de la production ou de la fabrication d'alimentation animale se réalise à la ferme ;
- > des apports fourragers diversifiés se mettent en place dans un réseau de fermes pilotes.

→ Début de l'action : **octobre 2024**

5-3 • Veiller à la disponibilité des stocks d'intrants stratégiques pour prévenir l'émergence d'une crise (glace - aliment - engrais)

Nous aurons réussi si :

- > des stocks stratégiques sont constitués dans les trois provinces ;
- > des stocks sont renouvelés régulièrement et les volumes disponibles connus ;
- > la coopération avec les distributeurs d'intrants est renforcée à travers des conventions.

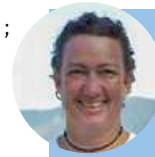
→ Début de l'action : **entamée** ✓



SERVICES TECHNIQUES EN DISTANCIEL, TUTOS ET WEBINAIRES

« La crise que nous avons affrontée a montré combien il était essentiel que les services de la CAP-NC disposent d'outils numériques permettant de poursuivre l'accompagnement technique des agriculteurs dans le cas où la mobilité des ressortissants s'avère contrainte, comme ce fut le cas récemment. Qu'il s'agisse de développer des modules en distanciel du Certiphyto, de produire des tutos en machinisme ou de mettre en place des groupes sur WhatsApp pour faciliter, notamment, les échanges de photos dans le cadre de diagnostic au champ, il convient d'accélérer ces développements à titre préventif. »

Gregory Weiss, élu CAP-NC, agriculteur et enseignant au lycée Michel-Rocard



STOCK D'INTRANTS ET ALIMENTATION ANIMALE

« Il est primordial que les éleveurs ressortissants de la CAP-NC puissent bénéficier d'un accès sécurisé aux aliments pour leurs animaux. Suite aux événements du 13 mai, l'approvisionnement des élevages de poules, porcs et crevettes a été très difficile. Nous avons pu voir la fragilité de ces filières, avec des impacts forts sur la production, comme des chutes de ponte de 50 %, des réductions de cheptel, une forte hausse de l'infertilité des truies. À cette situation déjà très compliquée s'ajoutent les risques sécheresse et feux. Dans ce contexte, il est vital que la CAP-NC et tous les acteurs (providiers, syndicats...) travaillent ensemble pour anticiper les besoins, faciliter la création de stocks tampon en Brousse et dans les îles, et renforcent la capacité de fabrication d'aliments à la ferme en testant des cultures pour rendre ces exploitations plus résilientes. »

Myriam Gallois, élue CAP-NC pour BioCalédonia, éleveuse avicole

▶ Accompagnement économique

Notre secteur doit, une fois encore, faire preuve d'une rare résilience pour surmonter la crise actuelle, tout en se préparant à mieux affronter d'autres crises, inévitables, à venir. Avec ces objectifs, qui traitent d'**accompagnement économique**, il s'agit tout autant d'offrir des outils d'analyse proactive des risques, d'aider les structures fragilisées, d'accompagner des reconversions vers nos métiers dans un souci de professionnalisation, d'informer pour permettre un meilleur pilotage des activités, comme d'accentuer la formation des ressortissants quant aux piliers de la bonne santé économique de leur entreprise.

OP6 → Consolider la résilience économique des ressortissants

6-1 • Mettre en place un outil d'autodiagnostic pour détecter précocement les difficultés économiques et financières d'une exploitation

Nous aurons réussi si :

- > l'autodiag est en ligne et porté à la connaissance des ressortissants ;
- > l'autodiag est utilisé directement par les ressortissants ou via les techniciens.

→ Début de l'action : **entamée** ✓

6-2 • Orienter les structures les plus fragiles vers un service d'accompagnement technique et économique personnalisé : « AGIR avant RÉAGIR »

Nous aurons réussi si :

- > le service est connu et sollicité ;
- > le délai d'intervention entre le diagnostic et l'accompagnement est significativement réduit ;
- > les structures accompagnées atteignent des indicateurs économiques stables ou en amélioration à échéance 2026 ;
- > le retour d'expérience des bénéficiaires témoigne d'une satisfaction et d'une utilité perçue du dispositif.

→ Début de l'action : **entamée** ✓

6-3 • Proposer des formations sur les piliers de la santé économique d'une exploitation

Nous aurons réussi si :

- > la formation est proposée aux ressortissants, notamment ceux des cellules AGIR - RÉAGIR ;
- > des ressortissants mettent en pratique les recommandations, avec l'appui de la CAP-NC ;
- > des fiches technico-économiques sont disponibles et diffusées lors de ces formations.

→ Début de l'action : **avant fin 2024**

6-4 • Mettre en place un guichet dédié à l'installation et à la reconversion pour guider efficacement les nouveaux projets

Nous aurons réussi si :

- > Des rendez-vous de l'installation sont programmés chaque trimestre ;
- > Les porteurs de projet expriment leur satisfaction quant à la qualité de l'orientation reçue.

→ Début de l'action : **entamée** ✓

6-5 • Collecter, organiser et diffuser régulièrement des données agricoles chiffrées du mois précédent pour orienter les décisions des professionnels et des institutions

Nous aurons réussi si :

- > Une newsletter mensuelle fournit des chiffres et indicateurs fiables et devient une référence incontournable pour le pilotage et le suivi en temps réel de l'agriculture et de la pêche, auprès des professionnels et institutions.

→ Début de l'action : **octobre 2024**



AUTODIAGNOSTIC

« Comment se porte ma trésorerie ? Est-ce que je peux payer mes fournisseurs ? Mon chiffre d'affaires me permet-il de couvrir mes charges ? Est-ce que mon activité dégage suffisamment de marge pour investir ? Autant de questions que je dois me poser pour évaluer l'état de mon exploitation. Il est crucial de faire le point régulièrement pour anticiper les éventuelles difficultés. La CAP-NC, via l'autodiagnostic qu'elle met à disposition de ses ressortissants, nous permet de nous rassurer ou de nous alerter sur notre situation. En prenant les problèmes en amont, il y a plus de chance de les résoudre. N'hésitez donc pas à réaliser cet autodiagnostic et à prendre contact avec la CAP-NC, si besoin. »

Angelo Devaud, élu CAP-NC, éleveur ovin



TENTONS D'AGIR POUR ÉVITER D'AVOIR À RÉAGIR

« Lorsque le service RÉAGIR a vu le jour, j'étais un de ceux qui ont œuvré à sa naissance. Et, trois ans plus tard, je continue à croire que c'était nécessaire tant sont malheureusement nombreux mes collègues en difficulté qui nécessitent un accompagnement. Comme la plupart d'entre eux, j'ai hésité à faire appel à ce service quand, à mon tour, j'ai dû affronter des difficultés économiques. Et pourtant ! Plus que jamais, RÉAGIR est un rouage essentiel pour nous éviter le pire des scénarios. Et c'est aussi pourquoi j'ai souhaité mettre en place AGIR, afin d'accompagner ceux qui le souhaitent, très en amont, pour les aider à construire leur projet ou à redresser le cap, avant de devoir RÉAGIR. »

Jean-Christophe Niaoutou, président de la CAP-NC, maraîcher